

Contrôle sanitaire des EAUX

AFFICHAGE OBLIGATOIRE

Affaire suivie par:
Mathilde BERTHET
Tél: 02 38 77 34 54

Destinataires

MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE MONTS
MONSIEUR LE DIRECTEUR - SASU COMPLEXE AQUATIQUE LES FLOTS
MONSIEUR LE DIRECTEUR - MAIRIE DE MONTS
- COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL INDRE
- CC TOURAINE VALLEE DE L'INDRE

PIS.CENTRE AQUATIQUE SPADIUM MONTS

Prélèvement 00128382 **Commune** MONTS
Installation UDI 003965 SPA PISCINE SPADIUM LES FLOTS MON' **Prélevé le** : lundi 12 août 2024 à 13h24
Point de surveillance P 0000002690 SPA PISCINE SPADIUM LES FLOTS MON' **par** : LABORATOIRE INOVALYS TOURS
Localisation exacte SPA **Type visite** : PI

Mesures de terrain

Transparence qualitative
Température de l'eau
pH
Acide isocvanurique
Chlore combiné
Chlore libre
Chlore libre actif
Chlore total

Résultats

0 SANS OBJET
31.0 °C
7.4 unité pH
<5 mg/L
0.12 mg(Cl2)/L
0.33 mg(Cl2)/L
0.18 mg(Cl2)/L
0.45 mg(Cl2)/L

Limites de qualité

inférieure	supérieure
6.90	7.70
	75.00
0.40	1.40

Références de qualité

inférieure	supérieure
	69.00

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : INOVALYS - SITE DE TOURS 3703
Type de l'analyse : PCLT Code SISE de l'analyse : 00129053

Référence laboratoire : 2407059191-PCLT00129053

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

Bact. aér. revivifiables à 36°-44h
Entérocoques /100ml-MS
Pseudomonas aëruqinosa par 100ml
Staphylocoques pathogènes par 100ml

>300	n/mL			100
<1	n/(100mL)		0	
<1	n/(100mL)		0	
<1	n/(100mL)		0	

MINERALISATION

Chlorures

384	mg/L			250,00
------------	------	--	--	--------

OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES

Carbone organique total

3,6	mg(C)/L			5,00
-----	---------	--	--	------

SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION

Bromoforme
Chlorodibromométhane
Chloroforme
Dichloromonobromométhane
Trihalométhanés (4 substances)

3,1	µg/L			
6,5	µg/L			
6,3	µg/L			
5,2	µg/L			
21	µg/L			20,00

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00128382)

Eau de bain à remous non conforme aux exigences de qualité en vigueur pour les paramètres bactériologiques, le chlore libre actif et la teneur en chlorures. Prévoir un apport d'eau neuve entre 30 et 50 Litres/jour/baigneur. Des actions correctrices ont été réalisées, ainsi qu'un recontrôle. Attention aux risques sanitaires. La baignade est interdite dans ces conditions.

Signé, Tours le 21 août 2024

Pour la directrice générale
L'Ingénieur d'études Sanitaires

Carinne LEDUC

ARS Centre Val de Loire - Délégation Départementale d'Indre et Loire - 38 rue Edouard Vaillant 37042 TOURS Cedex